

Délibération du Conseil Municipal**D.2023-065****Commune de LAUZERTE****ACTE : 7.5.1**

L'an deux mille vingt-trois et le 29 juin à 20h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES, DENIS, LARONDE, MAZILLE,
MRS BERTHAUX, CAM, GERVAIS, LE MOING, PIERASCO,

Procurations : MME NEGRE A MME LARONDE, MME BASSO-GUICHARD A MME DENIS
MME GAUCHET A MME MAZILLE, M. BAÏADA A M. BERTHAUX
M. ZULIAN AM. LE MOING

Excusé(e)s / Absent(e)s : M. BADO, MME BOURCIER

Secrétaire : JEAN-FRANCK PIERASCO

Date de la convocation : 23/06/2023

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 8 Nombre de votants : 13

❖ **OBJET : RESTAURATION DE LA HALLE NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT ET VALIDATION DU PROJET**

Vu les délibérations D2022-01, D2022-038, D2022-81, D2022-82, D2022-83

Monsieur le Maire rappelle le projet de la halle qui a pour ambition notamment :

- Permettre de soutenir la nouvelle dynamique touristique de la commune ;
- Accentuer la qualité du patrimoine bâti de la Place des Cormières et renforcer la dynamisation du territoire grâce aux événements et marchés qui y seront organisés en toute saison, favorisant ainsi les liens ;
- Permettre sur le plan financier de réduire la perte des recettes locatives par des recettes supplémentaires liées à l'augmentation des commerçants ambulants au marché hebdomadaire du samedi.

Monsieur le Maire explique que le projet initial de créer une halle qui puisse se fermer l'hiver a été abandonné suite à des contraintes techniques et dans un souci de réduction des charges énergétiques de la commune.

Depuis le lancement de ce projet, les élus en charge du projet se sont réunis 13 fois pour arriver à la présentation du plan de financement suivant :

Dépenses	HT	TTC
Architecte	34 944.00 €	41 932.80 €
Travaux Lot N°01 : Gros Œuvre	237 375.00 €	284 850.00 €
Travaux Lot N°02 : Peinture	17 538.10 €	21 045.72 €
Travaux Lot N°03 : Plomberie	4 685.51 €	5 622.61 €
Travaux Lot N°04 : Electricité	14 149.14 €	16 978.97 €
Amiante	9 720.00 €	11 664.00 €
Mission SPS et Bureau de contrôle	5 427.00 €	6 512.40 €

Divers diagnostics (DPE, amiante, plomb, structure, relevé topo)	5 040.00 €	6 048.00 €
Parution appel d'offre	1 252.09 €	1 502.51 €
Total dépenses	330 130.84 €	396 157.01 €

Subventions		
Etat	30%	99 039.25 €
Département	18%	59 423.55 €
Europe		80 000.00 €
Total recette		238 462.80 €

Soit un autofinancement de 91 668.04 € HT correspondant à 28 % du coût hors taxes de l'opération.

Monsieur le Maire rappelle que le changement de projet (halle ouverte uniquement) peut entraîner une baisse, voir une annulation de subvention de la part des co-financeurs, et, que l'attribution de la subvention européenne LEADER impose la fin de l'opération au 31/12/2023.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de valider le nouveau plan de financement et de l'autoriser à engager réellement l'opération quand les trois conditions suivantes seront réunies :

- Report de la date d'achèvement des travaux pour la subvention européenne
- Taux de 30 % maintenu par l'état malgré le changement de projet
- Taux de 18 % maintenu par le département malgré le changement de projet

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'appel d'offre est terminé et que dans le cadre de sa délégation il prendra une décision pour l'attribution des lots, comme l'impose la procédure des marchés publics, mais qu'il ne signera les notifications, qui engage réellement la commune, que lors que les conditions seront réunies.

Mme LARONDE précise que Mme NEGRE lui a demandé de voter pour ce projet.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité : 11 voix pour, 2 abstentions : MME LARONDE, M. CAM

- **ACCEPTE** : Le nouveau plan de Financement ;
- **AUTORISE** : Monsieur le Maire à poursuivre l'opération si les trois conditions suivantes sont réunies :
 - Report de la date d'achèvement des travaux pour la subvention européenne
 - Taux de 30 % maintenu par l'état malgré le changement de projet
 - Taux de 18 % maintenu par le département malgré le changement de projet
- **CHARGE** : Monsieur le Maire des démarches nécessaires à son application.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
François LE MOING

